



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de Montmagny tiendra une séance extraordinaire le lundi 16 décembre 2024, à 18 h 30, en la salle du conseil, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, pour adopter le budget de l'année 2025 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Fait à Montmagny, ce 28^e jour du mois de novembre 2024.

La directrice du greffe, des
affaires juridiques et de l'urbanisme,

Karine Simard, avocate